

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

épizooties Question écrite n° 3296

#### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le suivi des épidémies par satellite. En effet, certains cygnes sauvages de Mongolie traversant l'Eurasie sont équipés d'émetteurs solaires GPS et surveillés par des scientifiques qui suivent leurs déplacements. Une équipe de chercheurs internationaux a rejoint l'académie mongole des sciences dans le cadre du réseau mondial de surveillance de la grippe aviaire (GAINS). Selon ces professionnels, « ces recherches fourniront des informations sur les trajets migratoires entre les sites de reproduction et d'hivernage, offrant ainsi aux gouvernements une alerte rapide sur les menaces potentielles des maladies des oiseaux sauvages comme la grippe aviaire, hautement pathogène ». Aussi, il lui serait agréable de connaître, d'une part, la position du Gouvernement quant à la possibilité offerte par les satellites dans le suivi des oiseaux migrateurs et, d'autre part, dans quelle mesure les scientifiques français participent à cette nouvelle expérience. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

### Texte de la réponse

Dans le cadre des mesures de prévention mises en oeuvre contre l'influenza aviaire, le Gouvernement porte un intérêt particulier à la surveillance des oiseaux migrateurs. Il apporte son concours aux actions internationales visant à la surveillance et à la lutte contre l'influenza aviaire. Il est un des bailleurs de fonds de l'oOrganisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui coordonne leur mise en oeuvre. Ainsi, le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) est chargé d'assurer un suivi des mouvements des oiseaux sauvages migrateurs par la pose de balises Argos sur un certain nombre d'entre eux en Afrique. Une surveillance par satellite des courants migratoires empruntés par l'avifaune est ainsi désormais possible. Par ailleurs, la pose de bagues, référencées dans une base de données internationale, sur des oiseaux sauvages par des ornithologues spécialistes, permet la collecte d'informations indispensables au suivi de ces animaux. Précieuses dans le cadre de la lutte contre la menace épizootique représentée par l'influenza aviaire, c'est-à-dire la maladie animale, ces données ne constituent cependant pas a priori un recours en cas de pandémie, c'est-à-dire la maladie humaine. En effet, dans l'hypothèse d'une pandémie grippale, le virus responsable serait un virus adapté à l'homme à la suite de mutations et transmis au sein de la population humaine par contact entre individus.

#### Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti

**Circonscription**: Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3296

Rubrique: Animaux

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports Ministère attributaire : Agriculture et pêche Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE3296

## Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5257 Réponse publiée le : 9 octobre 2007, page 6135